

Frais de deplacement en micro entreprise

Par SCHNEIDERCHRIST, le 21/01/2009 à 17:42

je suis formateur independant

je suis en micro entreprise BNC hors TVA et avec frais forfaitaire a 34% je facture les frais de deplacement a part sur la facture sous forme d'une indemnité kilometrique forfaitaire.

puis-je déduire ces frais de mon chiffre d'affaires au niveau fiscal??